

Lille, le 4 novembre 2015

Communiqué de presse

COMITÉ RÉGIONAL DE SUIVI DU PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS D'AVENIR

EN PRÉSENCE DE LOUIS SCHWEITZER, COMMISSAIRE GÉNÉRAL A L'INVESTISSEMENT



Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, préfet du Nord a présidé mercredi 4 novembre, le 2e comité régional de suivi du programme des investissements d'avenir (PIA). Cette réunion s'est déroulée en présence de Louis Schweitzer, commissaire général à l'Investissement (CGI), chargé, sous l'autorité du Premier ministre, de veiller à la cohérence de la politique d'investissement de l'Etat.

Le PIA constitue, avec le pacte de responsabilité et les plans de la nouvelle France industrielle, un des piliers majeurs de la politique gouvernementale pour l'innovation, la productivité et la compétitivité de la France afin de favoriser l'emploi et de promouvoir l'égalité des chances. Il vise en particulier à investir massivement dans les secteurs clefs de l'économie de demain, la recherche, l'innovation, la formation et à renforcer ainsi la compétitivité du pays et donc sa capacité à générer une croissance forte et durable pour créer de l'emploi.

A la veille de la Conférence des Nations unies sur le climat à Paris, deux porteurs de projets étaient présents pour apporter un éclairage sur leur projet dans le domaine du développement durable : le projet « Construction bois et industrie 4.0 » porté par la société Smart conseil et l'Ecole centrale de Lille et le projet d'économie circulaire porté par la société HPI – PVB.

A ce jour, ce sont 106 projets en région Nord – Pas-de-Calais soutenus à hauteur de 760 millions d'euros. Ces projets permettent la transformation de secteurs stratégiques de notre région, l'émergence de nouveaux secteurs d'excellence et le développement de nouvelles entreprises.

Ces interventions du programme des investissements d'avenir sont en totale cohérence avec la stratégie recherche innovation Nord – Pas-de-Calais, avec le contrat de plan Etat – région signé le 10 juillet 2015, ainsi qu'avec le programme opérationnel régional de fonds européens. Ce sont ainsi tous les principaux financements publics qui sont mis en synergie au service du développement de la région Nord – Pas-de-Calais.

Vers le PIA3

Le président de la République a annoncé le 17 septembre 2015 le lancement en 2016 du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3) doté de 10 milliards d'euros. Il permettra de poursuivre les deux précédents dont la quasi-totalité des 47 milliards d'euros sera engagée en 2017, tout en maintenant ses principes d'intervention : « l'excellence, l'innovation et la coopération » précise le CGI.

L'un des objectifs pour le PIA est « d'accélérer et de simplifier » les procédures avec un délai de trois mois, au lieu d'un an ou parfois deux, entre le dépôt de candidature et la contractualisation.

Mise en œuvre du PIA dans la région Nord – Pas- de-Calais	p.2
Exemples de projets soutenus par le PIA dans le domaine du développement durable	p.3

**Mise en œuvre du programme des investissements d'avenir
dans la région Nord – Pas- de-Calais**

Le programme des investissements d'avenir, ce sont des projets dans les domaines de :

- la recherche avec 17 projets, dont des laboratoires et des équipements d'excellence,
- l'enseignement et l'égalité des chances dans différents territoires, avec 8 centres de formation professionnelles et 5 internats de la réussite pour tous,
- l'innovation, le développement des filières industrielles et la réindustrialisation avec 173 entreprises aidées dans leur développement, les projets structurants des pôles de compétitivité (Up-tex et Aquimer) et ceux des filières stratégiques, par exemple le « shopping innovation lab » plate-forme d'innovation pour le commerce du futur,
- le développement des PME avec le partenariat régional pour l'innovation, doté de 10 millions d'euros du PIA et 10 millions d'euros des conseils régionaux du Nord – Pas-de-Calais et de Picardie. Ce partenariat, inscrit dans le nouveau contrat de plan Etat – région, a été mis en œuvre deux jours seulement après la signature le 10 juillet 2015 de ce contrat de plan, et 5 PME de la future région vont déjà en bénéficier,
- la transition énergétique avec l'institut IFMAS de développement de matériaux biosourcés, des projets de moyens de transports plus économes en énergie, des infrastructures de bornes de recharge pour véhicules électriques sur 9 territoires, et le programme habiter mieux qui permet la rénovation thermique de logements,
- le soutien décisif au développement du numérique, avec une subvention de 181 millions d'euros au titre du PIA, pour lequel le Conseil régional et les deux Conseils départementaux, partenaires du syndicat mixte pour la mise en œuvre d'un réseau à très haut débit, pilotent une démarche, accompagnée par l'Etat.



CONSTRUCTION BOIS ET INDUSTRIE 4.0



Développement national et international d'un processus industriel 4.0 appliqué à la construction bois et dupliqué par licences

BÂTIMENTS

Contexte

Dans un secteur en pleine mutation environnementale et technologique, la gestion des opérations de construction est de plus en plus complexe : marché très concurrenté, délais courts, budgets serrés, environnement dense, acteurs nombreux, outils de plus en plus élaborés.

Dans ce contexte, l'enjeu du projet est de monter en compétences dans le domaine de la construction bois, de réduire les factures énergétiques, d'utiliser des matériaux innovants et biosourcés. La réduction des coûts s'opère par une diminution des délais de conception construction, une fabrication industrielle et une standardisation des méthodes de construction.

Le concept développé par SMC consiste à pré-fabriquer à 95 % en usine des modules à ossature bois pour diminuer les risques d'aléas liés au chantier et maîtriser la qualité de production. L'usage du bois et d'isolants biosourcés limite l'impact environnemental de la construction, et optimise l'analyse du cycle de vie du bâtiment.

Objectifs

L'objectif du projet est de développer une chaîne de production industrielle permettant de réaliser des bâtiments tridimensionnels à ossature bois, à faible impact environnemental, et à un coût inférieur à celui du marché, en préservant une grande qualité de réalisation et de finition.

Pour cela, il s'agit de développer et d'associer un « processus industriel 4.0 » à un engagement social et environnemental.

L'objectif de production est de 380 logements par an dès 2020 à un coût inférieur de 10 à 15% à celui du marché.

Déroulement

- La première phase du projet passe par le prototypage et la numérisation de la chaîne de production de nos modules à partir de la maquette BIM. En usine, des manchettes numériques interviennent tant au niveau du suivi de production que du contrôle qualité.
- Le projet prévoit en aval l'élaboration d'une offre commerciale allant jusqu'au SAV 4.0, adaptée au système de production de SMC.
- Ce projet s'inscrit dans une démarche d'écoconstruction, d'innovation et de responsabilité sociale. Elle passe par des études de performances énergétiques, l'emploi de matériaux biosourcés, de la filière sèche, et englobe l'analyse du cycle

PROJET ACCOMPAGNÉ PAR
L'ADEME DANS LE CADRE DU
PROGRAMME ÉNERGIES
DÉCARBONÉES DES
INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Durée : 3 ans

Démarrage : mars 2015

Montant total projet : 1,6 M€

Dont aide PIA : 0,8 M€

Forme de l'aide PIA :
subventions et avances
remboursables

Localisation :
Lille (Nord-Pas-de-Calais)

Coordonnateur

smart
module
concept



Partenaires



Atelier

de vie du bâtiment. Enfin, le modèle industriel favorise l'emploi local, la formation et la réinsertion sociale.

■ Les résultats attendus

Innovation

- L'alliance du concept modulaire tridimensionnel bois au système de production industriel 4.0 de SMC permet une préfabrication usine à 95 % ce qui libère l'entreprise des aléas de chantier, optimise les délais et offre une qualité maîtrisée.

Economique et social

- 100 emplois sont créés ou maintenus à Lille. Le recrutement du personnel se fait sur la base des aptitudes et non des qualifications favorisant ainsi la réinsertion sociale.

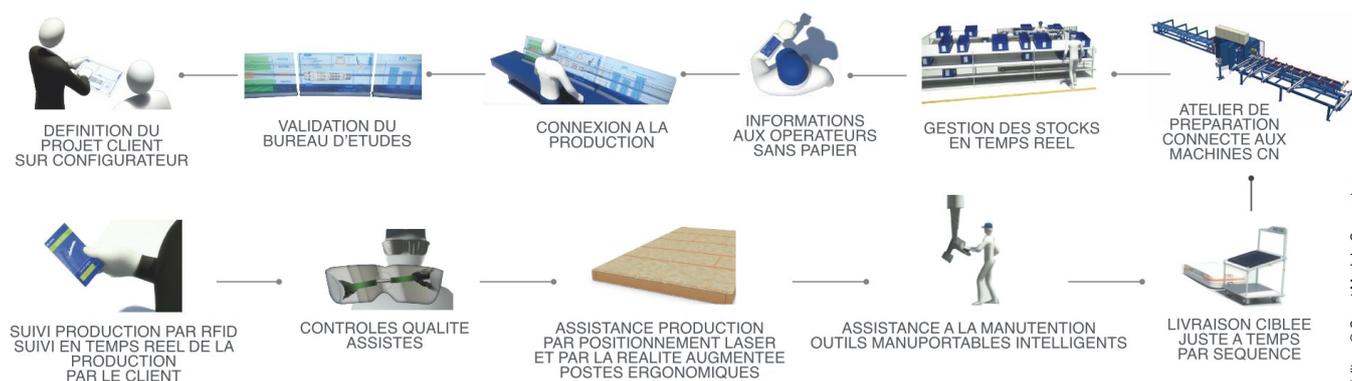
Environnement

■ Application et valorisation

Pour assurer son déploiement national et international, le projet de SMC intègre le développement d'une licence packagée articulée de la standardisation, la numérisation, les matériaux biosourcés, la labellisation durable, l'offre qualitative "Design in France". L'idée est d'implanter plusieurs autres usines en France et en Europe adaptées aux spécificités locales, économiques, juridiques, sociales et environnementales de chaque territoire

Ce développement s'appuie sur divers outils tels qu'un guide méthodologique répertoriant les normes et techniques des process ou encore, la connectivité de la maquette numérique aux machines. Il passe également par le développement de nouveaux produits, permettant des Bbio performants. Le but est d'atteindre le niveau de bâtiment positif, de réduire l'empreinte carbone, en raisonnant en analyse de cycle de vie du bâtiment et en s'inscrivant dans le nouveau cadre du label PEB mis en place par l'association HQE.

Pour cela SMC travaille en partenariat avec l'Ecole Centrale de Lille qui apporte, entre autres, son expertise dans la caractérisation des matériaux et l'efficacité énergétique.



Projet Construction bois et Industrie 4.0

Contact

Technique : Thibaut Leroy
t.leroy@smartmoduleconcept.com

Site internet :
www.smartmoduleconcept.com

Pour en savoir plus

Recyclage PVB



Régénération et valorisation du polyvinyl Butyral (PVB)

DECHETS ET ECOLOGIE
INDUSTRIELLE

■ Contexte

Le PVB est un constituant du verre feuilleté (pare-brise automobile, vitrages...) dont le taux de recyclage est actuellement quasiment nul. Seules sont actuellement recyclées les chutes de production de ce matériau. Le PVB issu de la fin de vie des vitrages n'est pas valorisé et représente chaque année des volumes de plusieurs dizaines de milliers de tonnes qui sont généralement mis en décharge.

Ce matériau a pourtant des propriétés physiques qui intéressent nombre d'acteurs de la plasturgie mais dont cette molécule, faute d'être recyclée, ne leur est pas accessible à un prix raisonnable. En effet, la résine vierge de PVB est particulièrement chère et limite son utilisation à des applications de haute valeur ajoutée, tels que les pare-brise de voitures ou les vitrages feuilletés en général, notamment destinés au secteur de la construction.

■ Objectifs

- Mettre en œuvre à l'échelle industrielle un procédé innovant de régénération de la molécule de PVB ;
- tester la compatibilité du PVB dans divers applications de la plasturgie en complément ou substitution d'autres résines ;
- développer une filière de reprise des déchets de PVB ;
- contribuer à améliorer le taux de recyclage des véhicules hors d'usage.

■ Déroulement

Le projet est constitué de deux principaux lots :

- Le premier consistera à industrialiser le process sur un site industriel à Cambrai et de garantir une production continue et de qualité ;
- le second sera constitué de travaux relatifs à la caractérisation de la matière recyclée et à la formulation de cette matière dans de nouveaux produits ; l'étude de la compatibilité du PVB et l'évaluation des caractéristiques techniques des produits incorporant cette matière.

PROJET ACCOMPAGNÉ
PAR L'ADEME DANS LE
CADRE DU PROGRAMME
**ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES
INVESTISSEMENTS D'AVENIR**

Durée : 2 ans

Démarrage : janvier 2015

Montant total projet : 6,7 M€

Dont aide PIA : 1 M€

Forme de l'aide PIA :
subventions et avances
remboursables

Localisation : Cambrai (Nord-
Pas de Calais)

Coordonnateur



© HPI
Chips de PVB issus de pare-brise contenant
des impuretés

■ Résultats attendus

Economie

En constituant une ressource en matière première sur le territoire, le projet contribuera à réduire l'utilisation de matière première importée et créera de l'activité industrielle dans la région de Cambrai.

La technologie aura la possibilité d'être dupliquée dans des zones où des déchets de PVB se retrouvent en quantités importantes

Environnement

Le projet permet :

- L'évitement de l'enfouissement de matières nobles telles que le PVB ;
- La réduction de l'utilisation de ressources fossiles pour la production des résines en les substituant par de la matière recyclée ;
- La réduction des émissions de CO₂ et des consommations énergétiques générées par la production de matière vierge.

Social

Afin de pourvoir à son activité, Hainaut Plast Industry prévoit l'embauche d'une vingtaine de salariés d'ici deux ans sur le site de Cambrai.

Par ailleurs, cette société maîtrisera la production de matériaux techniques sur le territoire face à une production de matière vierge essentiellement non européenne.

■ Application et valorisation

La matière recyclée sera incorporée dans une gamme de produits très diverse où les propriétés d'adhésion, de résistance et de ductibilité (capacité à se déformer sans rompre) du PVB apportent un avantage technique significatif à un coût acceptable pour le client.



PVB recyclé conditionné sous forme de granules

Contacts

David PATE

pate.david-conseil@orange.fr

Pour en savoir plus

www.ademe.fr/invest-avenir